

Relever l'héritage après les ruptures de l'Histoire Jalons d'hier et débats d'aujourd'hui

Cours publics d'histoire & actualité
de l'architecture et de la ville



Relever l'héritage après les ruptures de l'Histoire

Jalons d'hier et débat d'aujourd'hui

Cours les jeudis soir
de 18h30 à 20h30

12 séances du 2 novembre 2017
au 15 mars 2018

Journées professionnelles
Patrimoine Actualités

Relever l'héritage? Leçons techniques
de la première reconstruction

Les 20 et 21 mars 2018

Conception et réalisation :
Béatrice Roederer, École de Chaillot

2017
2018

Sommaire

**Des Cours publics
à la Cité de l'architecture
& du patrimoine 7**

Les cours du jeudi 8
Relever l'héritage après
les ruptures de l'histoire
Jalons d'hier et débats
d'aujourd'hui

**Journées professionnelles
Patrimoine Actualités 2018 33**
Relever l'héritage?
Leçons techniques
de la première reconstruction

Qui sommes-nous? 35

Modalités d'inscription 37

À voir à la Cité 39

**Abonnement/bulletin
d'inscription 41**

**Directeur
de la publication**

Guy Amsellem,
président de la Cité
de l'architecture
& du patrimoine

**Conception
et programmation**

Béatrice Roederer,
avec le concours
de Lydie Fouilloux
École de Chaillot

Réalisation
Direction de la
communication,
du développement
et du mécénat

Couverture :
Un musée pour l'avenir
© Julien Bastoen

communication@citedelarchitecture.fr

© août 2017

Relever l'héritage après les ruptures de l'Histoire

Jalons d'hier et débats d'aujourd'hui

Paul Valéry (1871-1945)
La crise de l'Esprit, 1919

« Nous autres civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles... Nous voyons maintenant que l'abîme de l'histoire est assez grand pour tout le monde, nous sentons qu'une civilisation a la même fragilité qu'une vie... »

« On a fait la guerre à toutes les figures humaines »

Prosper Mérimée (1803-1870)

« Il ne faut pas se lasser de le répéter, les réparations, si elles ne sont pas conduites avec intelligence, laissent sur nos édifices des traces plus ineffaçables que celles que le temps ou le vandalisme peuvent leur imprimer »

Prosper Mérimée, in « Rapport de 1848 »

« Par un sentiment qu'on nous reprochera, mais que nous pardonnera tout artiste, parce qu'il l'eût à coup sûr éprouvé, nous fûmes avant tout frappés de la beauté de ces ruines »

Théophile Gautier (1811-1872), Tableaux de siège, 1871

« La guerre est l'ennemie de l'Homme... de ce que l'Homme a produit de meilleur, art, culture, monuments, soit l'ensemble du patrimoine historique et culturel. Beaucoup d'œuvres d'art ont été détruites au cours des siècles, œuvres que nous ne connaissons jamais et que nous ne reverrons jamais »

Jiri Toman, expert en droit international.

La protection des biens culturels en cas de conflit armé,
Commentaire de la Convention de La Haye, mai 1954

« Quant à la destruction négative, elle a été pratiquée depuis la nuit des temps par tous les peuples... la défaite et l'anéantissement d'une culture s'avérant mieux assurés par la destruction de ses monuments que par la mort de ses guerriers ».

Françoise Choay, historienne de la ville et de l'architecture,

Le patrimoine en questions, Anthologie pour un combat. Seuil, 2009

« Quand les bâtiments sont détruits de façon violente, parfois même intentionnelle, on assiste parfois à une crispation des « doctrines » dans les réponses à donner pour soigner les blessures de la guerre... »

La Reconstruction est une véritable métamorphose, une Renaissance au xx^e siècle. D'emblée nous pouvons convenir que le mot « Reconstruction » désigne un ensemble de processus complexes ayant des dimensions à la fois politiques, sociales, économiques, urbanistiques et architecturales ».

Nicolas Detry, architecte, docteur en histoire de l'architecture,
Université Lumière Lyon 2, 2016

Agenda 2017-2018 des Cours publics

Relever l'héritage après les ruptures de l'Histoire

Jalons d'hier et débats d'aujourd'hui

12 conférences de 2h
le jeudi de 18h30 à 20h30

I- Le monument «saisi par l'événement» Patrimoines détruits et représentations de l'Histoire

1. Jeudi 2 nov. 2017

Fabienne Chevallier,
historienne de l'architecture, HdR*

Relever l'héritage : vénération
monumentale ou nouvelles
cohésions collectives ?

Conférence introductive

2. Jeudi 9 nov. 2017

Mathieu Lours, historien de l'art

Des cathédrales à reconstruire,
entre idéalités et desseins
temporels (xvi^e-xix^e siècles)

3. Jeudi 23 nov. 2017

Fabienne Chevallier, historienne
de l'architecture, HdR*

L'invention du patrimoine
après la Révolution

4. Jeudi 30 nov. 2017

Jean-Philippe Garric,
historien de l'art, HdR*,
professeur des Universités

Restaurer Rome
(xv^e-xx^e siècles).
Un imaginaire architectural
moderne et contemporain

5. Jeudi 7 déc. 2017

Patrick Ponsot, architecte en
chef des Monuments historiques

Figures critiques du culte
moderne des monuments

II- Reconstruire l'Europe, un chantier politique au xx^e siècle

6. Jeudi 4 janvier 2018

Denis Bocquet, historien de
l'architecture et de la ville, HdR*,
enseignant chercheur à l'ENSA
de Strasbourg

Reconstruire des villes de
France et d'Allemagne après
les deux Guerres mondiales :
le projet urbain entre
modernité(s) et authenticité(s)

7. Jeudi 11 janvier 2018

Nicolas Detry, architecte,
docteur en histoire de l'architecture

Les patrimoines martyrs et les
ruines des xx^e et xxi^e siècles.
Un récit européen

8. Jeudi 1^{er} février 2018

Daniela Esposito, architecte,
directrice de la Scuola di
specializzazione in Beni
architettonici e del paesaggio,
La Sapienza, Université de Rome.

Doppo Il Terremoto.
Réflexion sur la méthode
et illustration des pratiques
de reconstruction en Italie

* HdR: Habilité à diriger
les recherches
IGMH-AC(h): Inspecteur
général des Monuments
historiques-Architecte
en chef (honoraire)

III- Cités martyres et défis technologiques Mémoires et authenticités à l'épreuve du présent

9. Jeudi 8 février 2018

Benjamin Mouton, IGMH-AC (h)*
expert Icomos

Mémoires d'outrages,
expressions patrimoniales

10. Jeudi 15 fév. 2018

Thierry Grandin, architecte,
expert Icomos

Jean-Claude David, géographe,
chercheur associé à Archéorient
(CNRS, Lyon)

La guerre à Alep, destruction
du patrimoine et retour à la vie

11. Jeudi 8 mars 2018

Mounir Bouchenaki,
archéologue, directeur
du Centre régional arabe
pour le patrimoine mondial
Yves Ubelman, architecte,
fondateur d'Iconem

L'action internationale
au secours des
patrimoines mutilés

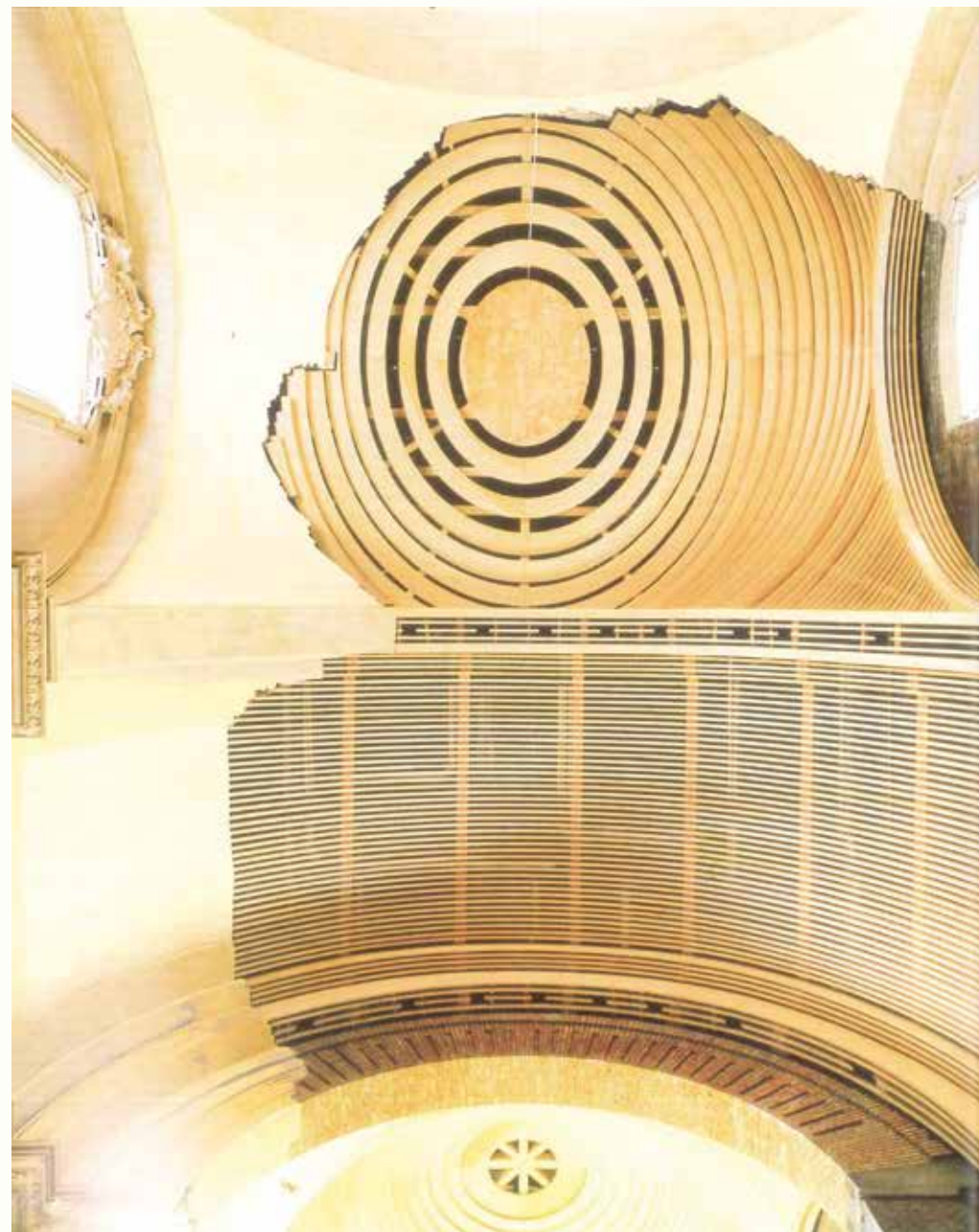
12. Jeudi 15 mars 2018

Pierre-André Lablaude,
IGMH-AC (h)*, expert UNESCO
Julien Bastoen, historien de l'art

Le monument et son double :
peut-on reconstruire
à l'identique ?

Journées professionnelles Patrimoine Actualités 2018

Relever l'héritage? Leçons techniques de la première reconstruction 20 et 21 mars 2018



Voûtes restaurées, Saint Philippe Neri (Bologne)
P. L. Cervellati © Fanti-Zanini, ed. Costa

Des Cours publics à la Cité de l'architecture & du patrimoine

Toute ruine n'est pas une ruine de guerre.

Les défenseurs des monuments n'étaient pas nombreux quand Victor Hugo lança en 1825 son tonitruant pamphlet « Guerre aux démolisseurs » contre les spéculateurs vandales. Et John Ruskin notait en 1845 : « Il ne reste rien de Notre-Dame », à peine cinq années après le début du chantier de sa restauration par Viollet-Le-Duc.

La représentation des ruines, la question de leur interprétation, de leur transformation ou de leur relèvement, traverse l'histoire politique, monumentale, artistique et culturelle de l'Europe depuis l'Antiquité. Mais l'élaboration de valeurs collectives et de pratiques étendues de patrimonialisation est récente et consécutive aux destructions massives dans l'Europe en guerre au ^{xx}e siècle : les peuples ont dû résoudre dans des contextes tendus des désastres aussi définitifs qu'inédits.

Et reconstruire.

Avec les reconstructions de villes et monuments anciens, restaurés ou reconstitués dès l'Époque moderne*, nous avons hérité d'une mémoire européenne source d'identité, de diversité et d'unité. Avec la modernisation et l'industrialisation qui ont suivi les conflits, les reconstructions urbaines du ^{xx}e siècle ont ajouté une nouvelle dimension au patrimoine commun.

Reconstruire aujourd'hui ?

L'action internationale pour la sauvegarde de très divers patrimoines a élargi les représentations culturelles et savoirs constructifs depuis 50 ans ; des enjeux neufs ont suscité des débats de doctrine concernant les questions de mémoire et d'authenticité, et la notion même de patrimoine.

Le développement des technologies du relevé et de la représentation tridimensionnels, ouvre des perspectives de connaissance de plus en plus fine de la nature et de l'évolution du monument. Le numérique ouvre la porte à la conservation préventive de la mémoire des lieux et à la reconstitution virtuelle de tout ou partie du monument. Il déplace notre regard en l'« augmentant ».

Aujourd'hui, les frappes patrimoniales ciblées, destinées à effacer le passé des peuples menacés, rappellent au monde l'impermanence de ses symboles, la fragilité de ses mémoires et l'horizon incertain de l'universalité. Elles placent, devant l'urgence, les communautés et les experts devant de nouveaux choix.

Le cycle 2017-2018 propose de parcourir les pratiques de reconstruction qui ont conféré un rôle documentaire ou mémorial, puis un sens collectif et patrimonial aux monuments et villes détruits par les fractures de l'Histoire.

Il mettra en perspective l'échelle et les caractéristiques des destructions de la guerre totale, et celle des séismes, avec les dimensions politiques de ces relèvements au ^{xx}e siècle (France-Allemagne-Italie).

Enfin il interrogera leur actualité et l'avenir même du patrimoine matériel, à l'heure de l'effacement ou de la marchandisation des trésors de certaines civilisations, et du développement croissant de la culture de l'immatériel et du virtuel.

*L'époque historique qui va de la découverte des Amériques (1492) à la Révolution (1789) soit les ^{xvi}e, ^{xvii}e et ^{xviii}e siècles.

I Le monument «saisi par l'événement» Patrimoines détruits et représentation de l'Histoire

1 Conférence introductive Jeudi 2 novembre 2017

Fabienne Chevallier, *historienne de l'architecture, HdR*

Relever l'héritage: vénération monumentale ou nouvelles cohésions collectives?



Le fait monumental dit beaucoup sur la capacité d'une communauté à «faire société», à manifester des valeurs publiques de haut rang et à se refonder après les ruptures ou les tragédies. Les monuments entretiennent un lien puissant avec l'Histoire, à tel point que les détruire revient à tenter d'anéantir des communautés, des nations et leurs mémoires. Les destructions récentes au Moyen-Orient représentent ainsi une forme exacerbée de violence.

Avant même d'être porteurs d'identités nationales ou collectives, les monuments façonnent une culture architecturale accessible à tous et génératrice de repères pour chacun.



Au-delà de leurs fonctions, ils sont l'expression d'une confiance collective, des valeurs symboliques de la communauté et des liens visibles et invisibles qui la soudent.

Au Moyen Âge, l'espace sacré joue ce rôle central dans ce maillage social. À l'Époque moderne, les monuments sont un moyen de glorifier le pouvoir royal puis de poser les jalons des liens entre les Français et les bâtiments publics. Les ruptures qui surviennent dans le cadre monumental, avec ou sans violence, parfois au nom du progrès, sont suivies par la fabrication architecturale de nouvelles cohésions.



Ces transformations n'ont rien de facile, comme le montre par exemple le destin chaotique de l'église Saint-Germain l'Auxerrois à Paris, touchée par le vandalisme révolutionnaire puis par les émeutes de 1832.

Relever l'héritage, c'est en effet transformer et reconstruire des villes entières, des quartiers, des édifices emblématiques et des bâtiments qui assurent des fonctions sociales en leur donnant un nouveau sens.

Dans quelle mesure, et grâce à quelles qualités le relèvement de l'héritage monumental peut-il susciter à nouveau la confiance collective?

Les situations et valeurs françaises seront examinées, comparées avec celles d'autres pays, et illustrées par des exemples significatifs.

Page de gauche:

Gauche: Chapelle ruinée, Château de Tilloloy, Somme 1915 © Ministère de la Culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, diffusion RMN-GP

Droite: Consolidations des ruines de l'Abbaye de Jumièges © Entreprise Normandie

Page de droite: Réédifier une ville entière au Havre © Fabienne Chevallier

Des cathédrales à reconstruire, entre idéalités et desseins temporels (xvi^e-xix^e siècles)



Détruire, reconstruire. Un cycle qui a marqué durablement le patrimoine religieux. Les tristes exemples contemporains nous invitent à revenir sur ces temps qui ont aussi marqué l'héritage architectural français.

Guerres de Religion et Révolution sont deux moments où les édifices religieux ont été démolis, en totalité ou partiellement, notamment les cathédrales, abbayes ou temples protestants antérieurs à la révocation de l'Édit de Nantes. Quelles sont les logiques en jeu ? S'agit-il d'une volonté de faire table rase d'un témoignage encombrant de la figure de l'autre, qu'il soit « papiste », « huguenot »,

« fanatique » ? Ou encore les édifices ont-ils été démolis car laissés désaffectés et sans usages par un revirement de l'histoire ?

Une fois la paix revenue, la reconstruction à l'identique, sous une forme différente, l'abandon à l'état de ruines, la transformation en mémorial de ces mêmes ruines sont autant de possibilités.

Pour essayer de mieux comprendre ce qu'on a parfois tenté de saisir par les mots de vandalisme ou d'iconoclasme, il est également nécessaire de saisir combien fascination et poétique de la destruction sont au fondement des passions liées au patrimoine et au sacré.



L'invention du patrimoine après la Révolution



En France, après la Révolution, les monuments qui forment l'héritage de l'Ancien Régime sont l'objet d'aversion violentes. Celles-ci ne peuvent être résumées à une cause unique, et prennent des formes différentes à Paris, dans les provinces, et selon les monuments concernés. Elles expriment le rejet de la royauté, de l'alliance du trône et de l'autel, de la religion catholique, ou celui du pouvoir des nobles.

Le désintérêt pur et simple à l'égard des monuments, ou leur vente comme biens nationaux, s'avère aussi destructeur que la violence car ils conduisent à les

dénaturer, à les amputer ou à utiliser leurs matériaux pour construire du neuf.

Les résistances contre les déprédations se sont organisées dès 1793, aboutissant d'abord à des discours contradictoires, puis à la condamnation du vandalisme.

La Monarchie de Juillet a pris la mesure de ces excès et a fait de la politique publique des monuments la pièce centrale du rapport nouveau qu'elle souhaitait fonder entre les Français et leur Histoire. L'œuvre de la Troisième République a poursuivi ce legs en créant une trilogie inédite entre monuments, droit public et sciences historiques.

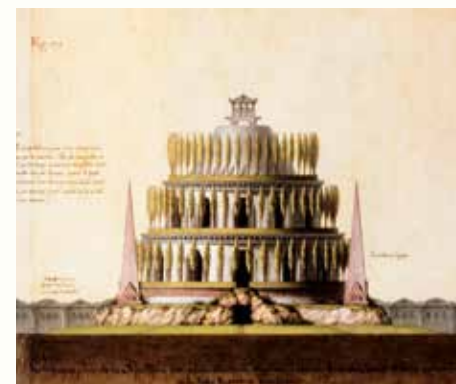
Restaurer Rome (xv^e-xx^e siècles). Un imaginaire architectural moderne et contemporain



De la Renaissance jusqu'aux années 1930, l'Italie et l'Europe partagent le projet culturel et politique de restaurer l'antique grandeur de Rome.

L'architecture et la ville, à la fois conçues comme le cadre et la métaphore de l'Histoire, occupent une place centrale dans cette ambition récurrente.

Les propositions graphiques, parfois les maquettes ou les réalisations qui se succèdent au fil des siècles comme autant d'avatars de l'idée de restauration, irriguent en profondeur l'imaginaire architectural de l'Europe.



Figures critiques du culte moderne des monuments



Eugène Viollet-le-Duc



John Ruskin



Cesare Brandi



Françoise Choay

Depuis le ^{xix}^e siècle où la discipline de l'intervention sur les monuments anciens cherche à se constituer en science, quelques grandes figures émergent de la bibliographie relative à la restauration des monuments. Souvent érigées en *totems*, ces figures un peu vagues semblent autoriser les positions caricaturales de leurs panégyristes.

Les avancées de la recherche sur l'histoire des monuments permettent d'esquisser une généalogie des idées et de la manière dont se sont constituées les méthodes et doctrines, autour des figures d'Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879), de John Ruskin (1819-1900), Camillo Boito (1836-1914) et Aloïs Riegl (1858-1905), Cesare Brandi (1906-1988) et Françoise Choay (1925).

En plongeant dans l'histoire longue des monuments les mieux documentés de l'antiquité, des cathédrales ou des grands châteaux, il est possible de dégager, à chaque époque, le rapport des commanditaires et de leurs architectes à l'œuvre d'art et au passé, donc aux prémices de la question du « restaurer ».

Au ^{xix}^e siècle, du fait d'un rapport nouveau et très instrumentalisé à l'Histoire, la question de la restauration

peut être étudiée pour elle-même, en particulier à partir des publications. Les guerres du ^{xx}^e siècle auraient pu la faire voler en éclat : il n'en a rien été, pas plus, étrangement, que l'évolution constante des conditions de production de la restauration n'a induit de glissement dans de nouvelles modalités de la mise en œuvre.

Peut-on pour autant penser, à la suite de l'élaboration et de la publication des conventions internationales, qu'une manière de consensus a pu apparaître ? N'a-t-on pas plutôt assisté à un durcissement et à une polarisation de conceptions antérieures, un « local » jusqu'au-boutiste prenant le pas sur un « global » plus attentiste ?

Plutôt qu'aux questions de doctrine stricto sensu, ce cours public s'intéressera, à partir d'exemples très documentés, à la *cuisine* de la restauration, progressant de la connaissance initiale à la dynamique du projet, dans le cadre d'une commande opérée par le savoir technique du restaurateur.

Dans des conditions différentes selon l'époque, chacune des figures tutélaires évoquées nous y aidera.



Réinventer Pierrefonds, E. Viollet-le-Duc (1857...) © MCC-MAP-dist RMN-GP
Bas : Chateau de Chantilly après restauration
© Entreprise Leon Noel

II Reconstruire l'Europe, un chantier politique au xx^e siècle

6 Jeudi 4 janvier 2018

Denis Bocquet, historien de l'architecture et de la ville, HdR, enseignant chercheur à l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg

Reconstruire des villes de France et d'Allemagne après les deux Guerres mondiales: le projet urbain entre modernité(s) et authenticité(s)



Après les deux Guerres mondiales, les nécessités de la reconstruction ont suscité, accéléré ou accompagné, dans des contextes différents, de profonds tournants dans l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme. Certains des débats les plus ardents de cette période se sont joués sur la question de la fidélité à la substance détruite dans les postures de reconstruction.

Que ce soit du point de vue stylistique ou de celui de la trame urbaine, les villes bombardées ont été non seulement les laboratoires de pratiques jusque-là limitées à des échelles bien plus modestes, mais aussi le théâtre d'affrontements professionnels, politiques et médiatiques qui ont eu une influence décisive sur l'évolution de l'urbanisme et de l'architecture.

Carte des destructions, Dresde, 1945 © DR

L'objet de cette conférence est d'examiner certains de ces débats à partir d'exemples précis pris en France et en Allemagne. Dans les deux cas, il s'agira de suivre la manière avec laquelle les catégories relatives à l'authenticité d'une part et à la modernité d'autre part, ont été déclinées et utilisées par différents types d'acteurs. Il s'agira aussi de montrer, à partir d'une documentation visuelle tirée de nombreuses années de recherche et d'enseignement dans les deux pays, toutes les ambiguïtés, demi-mesures et non-dits des différentes démarches évoquées et des projets concrets qui en ont résulté.

De Reims à Arras, puis du Havre à Royan ou Saint-Malo d'une part, et de Dresde à Berlin ou Hambourg d'autre part, on tentera de suivre de manière illustrée, entre parcours des architectes ou urbanistes et déclinaisons successives des projets urbains et architecturaux, les méandres de la pensée urbaine ainsi que les conflits, controverses et tensions qui ont animé la scène architecturale.

On tentera enfin de réfléchir à comment cet héritage et les profondes ambiguïtés de son interprétation participent de nos jours d'une dimension peu explorée et pourtant cruciale des réflexions sur le patrimoine, l'authenticité et la mémoire.



Gauche, de haut en bas : Destructions d'Amiens, reconstructions au Havre et à Saint-Malo, 1945-1955. Fonds P. Dufau, A. et frères Perret, L. Arretche © SIAF/CNAM/Académie d'architecture/CAPA/Archives d'architecture du xx^e siècle.
Reconstruction d'église de Valogne © M. Froidevaux © Ministère de la Culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, diffusion RMN-GP
Droite, de haut en bas : Reconstructions de Rostock, Berlin, Dresde, 1975 © DR



Les patrimoines martyrs ou comment relever les ruines du xx^e et du xxi^e siècle. Un récit européen



Une profonde mutation de l'histoire du monde accompagne la période de la Reconstruction, dont le chantier est un laboratoire européen. La restauration des monuments historiques après 1945, travail colossal, urgent et nécessaire sert de creuset pour renouveler les techniques mais aussi les théories de la restauration.

La question de l'acceptation ou de la non-acceptation de la perte est au cœur des enjeux ; la notion de perte recouvre ici plusieurs dimensions : culturelle, matérielle, identitaire, psychologique, etc. La chute d'un fragment d'enduit d'une peinture murale, les impacts de mitraille, la chute des voûtes

d'une église, les cassures dans les travées d'une façade, l'écroulement de la nef d'une église, la destruction de tissus urbains sont autant de lacunes qui nous font réagir. Face à ces lacunes on observe des positionnements différents. Ici et là, conservation, restauration et / ou reconstruction restent des questions débattues avec passion : entre ceux qui manquent de repère et la spécialisation des autres, le dialogue est parfois difficile.

Face à cette constatation, le thème de la « lacune » comme fil d'Ariane permet d'esquisser une forme d'allégorie du patrimoine martyr. La « réintégration des lacunes » dans la pensée de Cesare Brandi, avec ses fameux « axiomes », aide à penser la réparation. La restauration post-bellica peut alors être une forme de guérison, mais une guérison qui conserve-exigeance éthique-des traces du passage de l'œuvre dans le temps, y compris dans le temps des ruptures de l'Histoire. Entre en jeu ici la mémoire individuelle et collective.

Depuis 2001, divers pays subissent des destructions intentionnelles ou par effets collatéraux. Comme pour ajouter du désespoir à la détresse, les guerres en Syrie et au Proche-Orient créent de nouveaux patrimoines martyrs. Pour illustrer ces questions sensibles, des projets de restauration post-bellica particulièrement significatifs seront analysés en Allemagne, en France, en Italie et en ex-Yougoslavie, sur une période allant de 1945 à aujourd'hui.



Dopo Il Terremonto. Réflexions sur la méthode et illustration des pratiques de reconstruction en Italie.



La reconstruction post-séisme est un sujet majeur et l'objet d'un vif débat en Italie.

Des réflexions concernant la préservation des centres historiques et la réintégration des lacunes urbaines ont été élaborées, surtout depuis les désastres d'avril 2009 à L'Aquila, août et octobre 2016.

L'impact de ce dernier tremblement de terre s'est en effet étendu, au-delà de la question d'édifices particuliers, à des villes entières. Aucune recomposition de l'état antérieur n'est envisageable sans une compréhension exhaustive des caractéristiques constructives des bâtiments endommagés.

Mais les opérations de relèvement visent d'abord à la connaissance de l'état réel des destructions grâce à la collecte organisée des pièces effondrées et des débris. Car, selon l'ampleur des dégâts, plusieurs solutions s'offrent à la collectivité en charge de la restauration, avec des réintégrations ou des reconstructions à l'identique.

La reconstruction a pour objet de récupérer les volumes, formes et alignements ; elle recrée les îlots et les secteurs urbains de la ville détruite. Mais si l'on reconstruit à l'emplacement même du bâti antérieur, il est impossible de reconstituer (tous) les édifices comme avant le séisme.



On montrera à titre d'exemple le cas de la cathédrale de Venzone, reconstruite après le tremblement de terre (Frioul, 1976) et achevée en 1995. Un débat important a accompagné la réalisation ce projet à l'image des oppositions qui traversent les questions de conservation du patrimoine d'intérêt culturel.

L'objectif à atteindre pour le relèvement de l'édifice : «comme il était, là où il était»

s'est traduit en *anastylose* des pièces effondrées, remises dans leur position d'origine, complétée par la réintégration des parties manquantes en matériaux et maçonnerie traditionnels ou modernes, par souci de cohérence figurative et formelle avec les structures restées en place.

Page de gauche:
Église San Pietro a Coppito,
l'Aquila, 2009

Ci-contre:
Église San Salvatore
à Campi di Noria, 2016

III Mémoires et authenticités à l'épreuve du présent. Cités martyres et défis technologiques

9

Jeudi 8 février 2018

Benjamin Mouton, Inspecteur général et architecte
en chef des Monuments historiques (h) expert Icomos

Mémoires d'outrages, expressions patrimoniales.



Dans le cortège des destructions, longue et banale cohorte des conflits armés, les destructions civiles, ciblées, délibérées, visent trois objectifs :

Le premier est de déplacer le champ du conflit du terrain militaire au terrain civil
Le second est de «faire événement»
Le troisième est de provoquer une onde d'émotion, dont la portée donnera la mesure de l'efficacité de l'acte lui-même.
Et lorsque la cible est patrimoniale, alors s'ajoute une plus-value très efficace, davantage morale que physique.

Quelles réponses à ces atteintes, et pour qui ?

Faut-il s'attacher à pérenniser la mémoire des événements historiques,

laisser la ruine en l'état, comme une plaie ouverte qui accuse le bourreau ?

A Oradour-sur-Glane, la conservation des ruines dans le « meilleur état de destruction possible » fait mémorial ; mais elle montre ses limites, 70 ans après, devant un constat d'impuissance conservatoire et la perte de sens générationnel. Les champs de blé qui recouvrent Thérrouanne, rasée par Charles Quint en 1553 n'en sont-ils pas la préfiguration ?

Ne faut-il pas plutôt s'accrocher à la force de l'espace, où l'on entre et circule, à celle de l'architecture comme lieu de vie et d'émotions ? Varsovie, détruite en 1944, Gdansk ensuite, et Dubrovnik...

la reconstruction à l'identique dans l'état d'avant le drame, plutôt que le reniement de la souffrance, ne signifie-t-elle pas dans une volonté énergique de survie, dans un sursaut de revanche, le rétablissement de la vie sociale, qui en renonçant à la blessure, méprise le bourreau ?

Après la restauration de la cathédrale de Reims bombardée en 1914, celle de la Frauenkirche de Dresde, martyre écorchée du bombardement de février 1945 laissée à l'état de ruine jusqu'à sa reconstruction en 1994, quel sera l'avenir du dôme de Genbaku, mémorial squelettique du bombardement d'Hiroshima (août 1945) et inscrit au Patrimoine Mondial (1996) ?

La mémoire, patrimoine immatériel, a besoin d'une expression matérielle, que ce soit par la théâtralisation, la reconstruction, l'évocation, ou par un chef-d'œuvre de l'art moderne, qu'il soit poésie, musique, ou peinture. Le tableau « Guernica » commémore « par le haut » la souffrance de la ville, rasée par la Légion Condor le 26 avril 1937, bien au delà des ruines et des frontières...

Le sujet ne quitte pas l'actualité, et après Bamyán, Tombouctou, Palmyre ou Alep... combien encore de crimes contre l'humanité inspireront un mémorial de refus, et selon quelle expression la plus forte ?

Page de gauche :

Peinture murale d'après « Guernica »,
Guernica © papamanila/wiki creative commons

« La peinture n'est pas faite pour décorer les appartements. C'est un instrument de guerre offensif et défensif contre l'ennemi »

Pablo Picasso

Ci-contre :

haut : Hiroshima, Mémorial de la paix, dôme de Genbaku © wiki creative commons
milieu : Dresde 1945 © Deutsche Fotothek
bas : Oradour sur Glane © DR





10

Jeudi 15 février 2018

Thierry Grandin, *architecte, expert Icomos*
Jean-Claude David, *géographe urbain, chercheur associé*
à Archéorient (CNRS, Lyon)

La guerre à Alep, destruction du patrimoine et retour à la vie.

Quel avenir pour la sauvegarde de la vieille ville d'Alep dans la reconstruction de l'après-guerre ?

Si la destruction de la vieille ville est indéniablement la perte inestimable d'un patrimoine remarquable, sa reconstruction pour ses habitants devrait être à la fois respectueuse d'un passé et résolument tournée vers l'avenir.

Le patrimoine ne faisait pas l'unanimité à Alep et un siècle fut nécessaire à l'idée de valorisation de l'héritage matériel et de substitution de celui-ci à un rapport plus immatériel et fonctionnel aux lieux hérités. Les premières mesures de protection ont provoqué des réactions fortes mais les années 1990-2000, avec le développement démographique et l'essor économique, ont été marquées par des mesures efficaces d'intégration urbaine de la ville ancienne au centre-ville. De grands projets exemplaires ont rendu accessibles de nombreux espaces publics aux habitants et aux touristes : citadelle ; souks ; quartiers chrétiens de Jdeidé. Des aménagements ont considérablement modifié le paysage.

La guerre d'Alep fut une guerre à la ville et au patrimoine, un «urbicide». Il ne s'agit aujourd'hui pas seulement de reconstruire et de conserver, mais également de comprendre ce qui a motivé cette étonnante indifférence à cet héritage singulier.

Face à la reconstruction, les choix restent difficiles : la modernité peut-elle être le critère de *développement* de la ville ancienne ? Le rêve de certains de voir la ville se transformer à l'image du modèle de Dubaï existe, et la reconstruction du centre de Beyrouth est, dans ce sens, sans doute un exemple à ne pas suivre. Si les interventions de reconstruction et d'aménagement se font à des échelles différentes selon les secteurs, des innovations, rendues possible par les destructions, pourront y être intégrées. L'accentuation prévisible des problèmes actuels dans un futur proche ne seront résolus que si la communauté internationale se mobilise. Des inconnues subsistent : qui va s'engager dans la reconstruction de la vieille ville, et quand ? A-t-elle déjà commencé ?



L'action internationale au secours des patrimoines mutilés.



Au lendemain des désastres de la seconde guerre mondiale, dès 1945, les puissances belligérantes ont décidé de la création de l'ONU à New York et de l'UNESCO à Paris.

Les conflits armés qui ont suivi (fin xx^e siècle-début du xxi^e siècle) diffèrent des guerres traditionnelles: ils prennent pour cibles directes les populations civiles mais aussi les symboles de leur culture en vue d'annihiler leur mémoire et leur identité. Ils se déroulent dans des pays d'une richesse archéologique, architecturale et urbanistique tout à fait exceptionnelle, en Afghanistan, Bosnie Herzégovine, Irak, Liban, Libye, Mali, Syrie et Yémen.

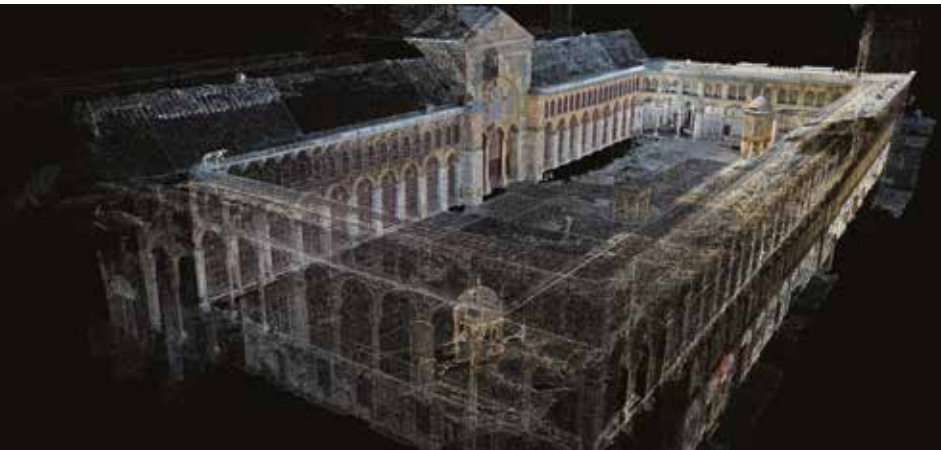


Ils sont mondialisés par une instrumentalisation médiatique et font du pillage des œuvres une ressource pour l'agresseur.

La liste de sites historiques et archéologiques gravement endommagés, dont certains comme Alep, Bosra, Hatra, le Krak des Chevaliers, Palmyre, sont inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, ainsi que celle des musées détruits et volés, ne cesse de s'allonger: les conséquences de ces événements constituent aujourd'hui un défi majeur pour l'ensemble de l'Humanité.

Les dégâts sont en effet à peine imaginables, appelant des aides d'urgence et des budgets compatibles avec des opérations appelées à durer pendant des décennies.

Face à ces situations conflictuelles, l'approche généralement retenue par l'UNESCO est d'en appeler immédiatement à une prise de conscience de la part de la communauté internationale en lançant le programme *Unis pour le Patrimoine* (Unite for Heritage).



Ci-contre:
Palmyre, sur les éboulis du temple de Bel © M. Bouchenaki
Palmyre, le musée archéologique après le passage de Daech © M. Bouchenaki

Ci-dessous:
Grande mosquée, nuages de points © Iconem
Une reconstruction 3D de l'arche de Palmyre © Iconem/DGAM

Dialogue avec Yves Ubelmann, créateur et promoteur d'une startup spécialisée depuis quelques années dans la documentation par le biais de drones de relevés 3D des sites endommagés par les récents conflits en Afghanistan, en Irak et en Syrie.

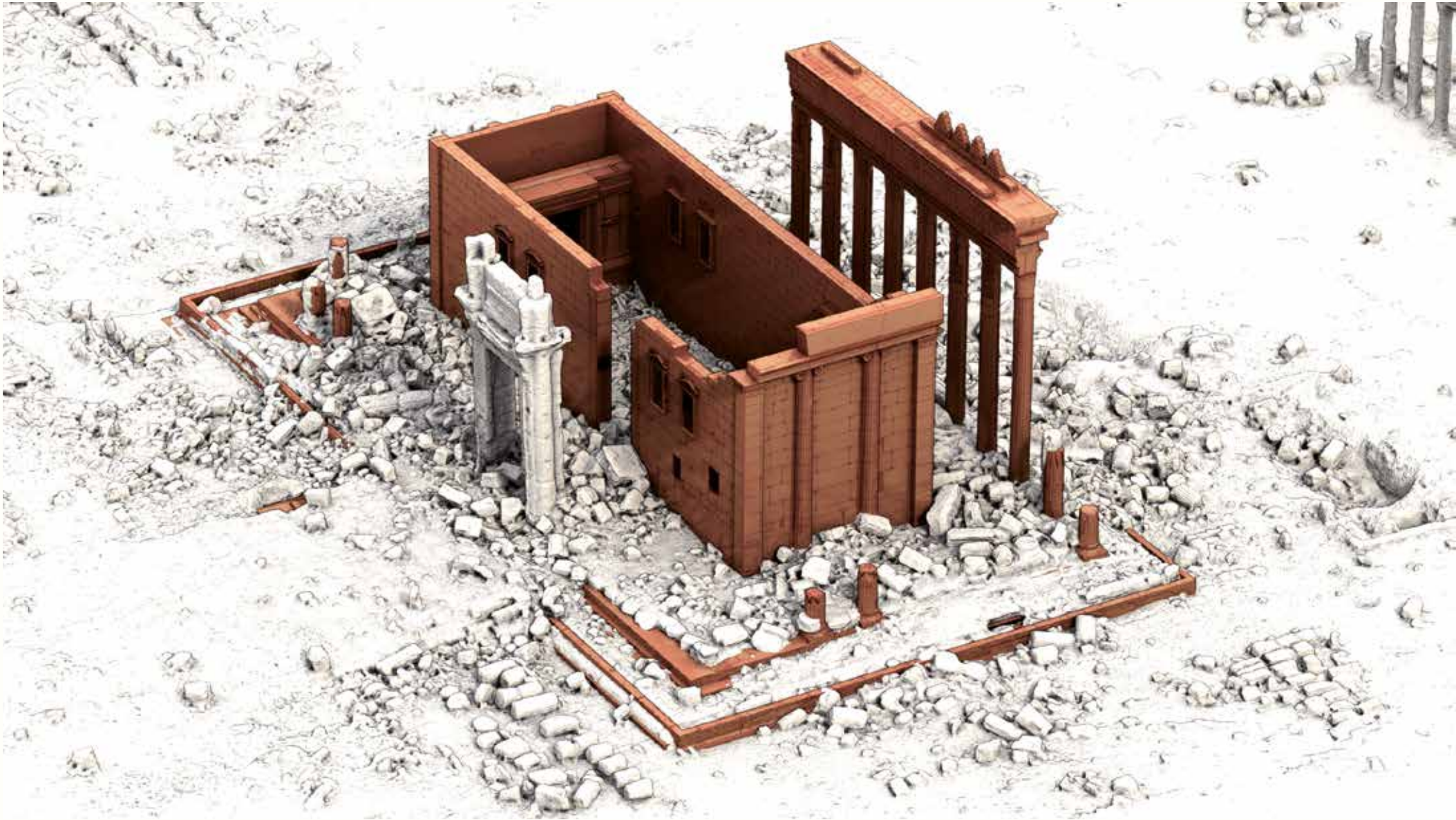
La documentation graphique a toujours joué un rôle essentiel dans le partage et l'approfondissement de la connaissance du patrimoine.

A l'heure où le patrimoine du Proche-Orient est victime de destructions

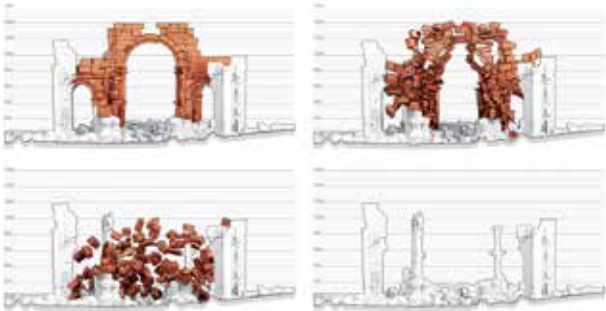
massives, mener cet effort de documentation est encore plus crucial car il se double de l'impératif de conservation de cette mémoire architecturale.

L'émergence de technologies récentes (photogrammétrie, reconstitution 3D, drones...), permet une meilleure adaptation aux conditions particulières de ces pays en conflit, de par leur rapidité de mise en œuvre. Ces technologies permettent d'archiver le monument de plus en plus précisément et facilitent ainsi le travail d'analyse pour les scientifiques du monde entier.

Ce travail ouvre également de nouvelles perspectives pour la diffusion auprès du grand public des connaissances sur des sites qui ne sont plus accessibles.



Palmyre, temple de Bel. Analyses Perspective
de la reconstruction © Iconem/DGAM
droite: Palmyre, restitution de l'arche détruite
© Iconem/DGAM



12

Jeudi 15 mars 2018

Pierre-André Lablaude, *Inspecteur général et architecte en chef des Monuments historiques (h) expert UNESCO*

Le monument et son double : peut-on reconstruire à l'identique ?



L'Europe, mais aussi au-delà, voit chaque jour davantage éclore de nouveaux projets de reconstruction « à l'identique » de monuments disparus. Venue de l'Est, cette vague atteint aujourd'hui le cœur même de notre culture, comme une sorte de carnagole menaçante aux grilles des fleurons insignes du patrimoine national : portée en effet par une demande locale et promue par des pouvoirs décentralisés, elle est le plus souvent soutenue par un mécénat d'entreprise ou participatif.

Elle prend ce faisant à revers le bastionnement théorique et l'arsenal doctrinal de garants institutionnels et défenseurs scientifiques d'un patrimoine qui croyaient pouvoir pourtant tenir fermement la place.

De telles pratiques ont pourtant toujours existé. Elles étaient parfois simplement tolérées, notamment comme réponse aux émotions identitaires et patrimoniales consécutives aux conflits destructeurs et cataclysmes du siècle dernier.

Mais quel sens peuvent-elles bien avoir 10, 50, jusqu'à 100 ans plus tard ? Qui peut encore penser qu'il pourrait exister une péremption de la mémoire ?

Que le temps délégitimerait cette demande sociale, alors que des exemples majeurs de reconstruction comme Dresde et Berlin, inconcevables il y a 30 ans, nous démontrent exactement le contraire ?

Comment ne pas voir enfin que de tels projets peuvent concerner des œuvres autrefois disparues du seul fait de la perte d'usage et d'entretien, de l'impéritie ou de l'évolution du goût ? Peut-on restituer ces œuvres, comme à Versailles où Saint-Denis ?

À l'heure des Lascaux 1,2,3,4, ou des projets pour Palmyre, le monument est-il une relique ou une réplique ? Faut-il dénoncer la réalisation d'opérations décadentes, l'émergence de nouvelles « contre-cultures » ?

Là comme sur d'autres territoires, la révolution numérique, l'image 3D et la pratique du copier/coller, ont certainement quelque chose à nous dire de notre société et de son avenir dans un monde en pleine mutation.



Page de gauche : Basilique Saint Denis © DR

Ci-dessous : Gauche : Grille royale, Versailles, F. Didier ACMH © J. Bastoen

Droite : Habiter et vivre à Dresde au XXI^e siècle © D. Raufraste



Débat et échange

Julien Bastoen, *historien de l'art*

« Ce phénomène [la reconstruction à l'identique] recouvre cependant une grande variété de situations, qui vont de la reconstruction, parfois tardive, après sinistre ou conflit, jusqu'à la reconstruction d'édifices disparus et parfois remplacés pendant une période assez longue, en passant par la matérialisation de projets architecturaux restés dans les tiroirs d'architectes fameux. Alors que la charte de Venise, élaborée en 1964, proscrivait clairement les reconstructions partielles ou intégrales, plusieurs documents et chartes publiés depuis les années 1990 au nom de l'Icomos (Conseil international des monuments et des sites), l'une des trois instances consultatives de l'UNESCO

pour la labellisation Patrimoine mondial, ont contribué à fragiliser cette forteresse doctrinale. Ainsi, la relativisation de la notion fondamentale d'authenticité, avec la prise en compte de l'exemple des reconstructions à l'identique périodique des temples au Japon (document de Nara, 1994), puis l'introduction récente de la notion d'"esprit du lieu" (charte de Québec, 2008), ont provoqué un "chaos théorique" qu'ont exploité les partisans des reconstructions de monuments disparus, en Allemagne comme ailleurs ».

Extrait *Archiscopie* n°5, janvier 2016.



LA REDRISE DES AFFAIRES

Monsieur BAUDEKER prépare la nouvelle édition de son guide en France.

Journées professionnelles Patrimoine *Actualités*

Mardi 20 et mercredi 21 mars 2018

Auditorium de la Cité de l'architecture & du patrimoine

Relever l'héritage? Leçons techniques de la première reconstruction

Les pratiques de la restauration des monuments dans l'histoire offrent un réservoir documentaire inépuisable d'interprétation et d'innovations, de réparations techniques et d'adaptations, toutes manifestes du statut et de la destination des édifices dans le cadre d'une commande contextuelle et politique.

Ces pratiques ont été conditionnées par l'origine des dommages subis et l'état atteint par ceux-ci, qu'ils soient le fruit de l'incurie sanitaire ou de destructions violentes.

Évolution des doctrines, des connaissances matérielles et des moyens techniques... jusqu'à l'irruption de problématiques professionnelles d'une nouvelle nature et d'une autre échelle avec les villes martyres volontairement rasées pendant la 1^{ère} guerre mondiale.

À destructions particulières, reconstructions particulières?

Comment les maîtres d'œuvre patrimoniaux ont-ils alors résolu les complexités inhérentes à l'effacement parfois radical de la mémoire et à la disparition de la matière originelle?

• Quelles évolutions doctrinales et quelles applications techniques ont suscité et permis ces situations professionnelles extrêmes... et quelles leçons l'architecte

du patrimoine peut-il en tirer pour assurer les missions-de restauration, restitution ou de reconstruction — qui lui incombe, éventuellement dans l'urgence, aujourd'hui?

• De quelle « valeur de nouveauté » et de quelles pathologies matérielles et structurelles spécifiques témoignent, 100 ans plus tard, les ensembles ou édifices hérités de l'immense effort de retour post conflits à une culture identitaire partagée... et de quels savoirs l'architecte du patrimoine dispose-t-il pour les restaurer ?

À travers quelques exemples de reconstruction emblématique de la décennie qui a suivi les années 1914-1918, à l'observation de celles de Reims où d'Arras par exemple, les journées professionnelles Patrimoine *Actualités* proposent d'analyser et de mettre en valeur les ressources de l'expertise appliquée à ces patrimoines du xx^e siècle.



Qui sommes-nous ?

La Cité de l'architecture & du patrimoine / l'École de Chaillot

La Cité de l'architecture et du patrimoine est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Culture. Elle s'adresse à un large public intéressé par l'architecture, l'espace de la ville dans son territoire, le patrimoine dans ses paysages. Lieu d'études, de diffusion et d'échange, elle associe la présentation des réflexions contemporaines les plus innovantes et celle des œuvres majeures de l'histoire de l'architecture française.

Fondée en 1887, l'École de Chaillot est le département Formation de la Cité de l'architecture & du patrimoine depuis 2004. Elle assure la formation des architectes du patrimoine qui œuvrent dans les secteurs publics et privés pour l'appropriation contemporaine du bâti existant et des villes anciennes, sanctionnée par le Diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA), mention « Architecture et patrimoine ».

Elle assure aussi les formations suivantes :

- la formation post-concours des Architectes et urbanistes de l'État (AUE), conjointement avec l'École des Ponts Paris Tech
- des coopérations internationales
- des cycles de formation continue destinés aux élus, aux architectes, et au grand public.

Programmation des Cours publics

Les Cours publics sont conçus sous la responsabilité de l'École de Chaillot et participent à l'offre culturelle de la Cité.

Direction

Mireille Grubert

Programmation et coordination

Béatrice Roederer,
avec le concours de Lydie Fouilloux



Modalités d'inscription 2017-2018

Date limite: 18 octobre 2017

Renseignements et inscriptions

Denise Lefebvre | 01 58 51 52 94 | denise.lefebvre@citedelarchitecture.fr

Le programme ainsi que le bulletin d'inscription sont disponibles : par téléchargement sur le site internet de la Cité de l'architecture & du patrimoine : www.citedelarchitecture.fr/programme/culturel/auditorium/Cours_publics_d'histoire_&_actualite_de_l'architecture_et_de_la_ville

Ces cours sont ouverts à tous, sans prérequis. Les inscriptions sont traitées dans l'ordre d'arrivée et confirmées dans la limite des places disponibles. La carte d'auditeur et la facture seront envoyées avant le début du cycle. Les inscriptions « au service fait » font l'objet d'un bon de commande préalable qui conditionne la participation au cycle et la délivrance de la carte d'auditeur. Une attestation de présence sera délivrée à la fin du cycle.

Le bulletin d'inscription, accompagné du règlement par chèque bancaire libellé à l'ordre de : « Cité de l'architecture & du patrimoine » doit être envoyé à :

Cité de l'architecture & du patrimoine
École de Chaillot (Cours publics)
 Palais de Chaillot
 1, place du Trocadéro
 et du 11 Novembre 75116 Paris

Date limite d'inscription : 18 octobre 2017
 Toute inscription est définitive et ne peut donner lieu à aucun remboursement, ni report.

Domaine royal de Randan,
 chantier de consolidation © entreprise Jacquet

Tarifs

Abonnement au cycle
 « Relever l'héritage après les ruptures de l'histoire. Jalons d'hier et débats d'aujourd'hui »

12 séances de 2 heures, les jeudis de 18h30 à 20h30 dans la limite des places disponibles

- Tarif plein : 110 € TTC
- Tarif réduit* sur justificatif : 80 € TTC

À la séance

- Tarif plein : 10 € TTC
- Tarif réduit* sur justificatif : 7 € TTC

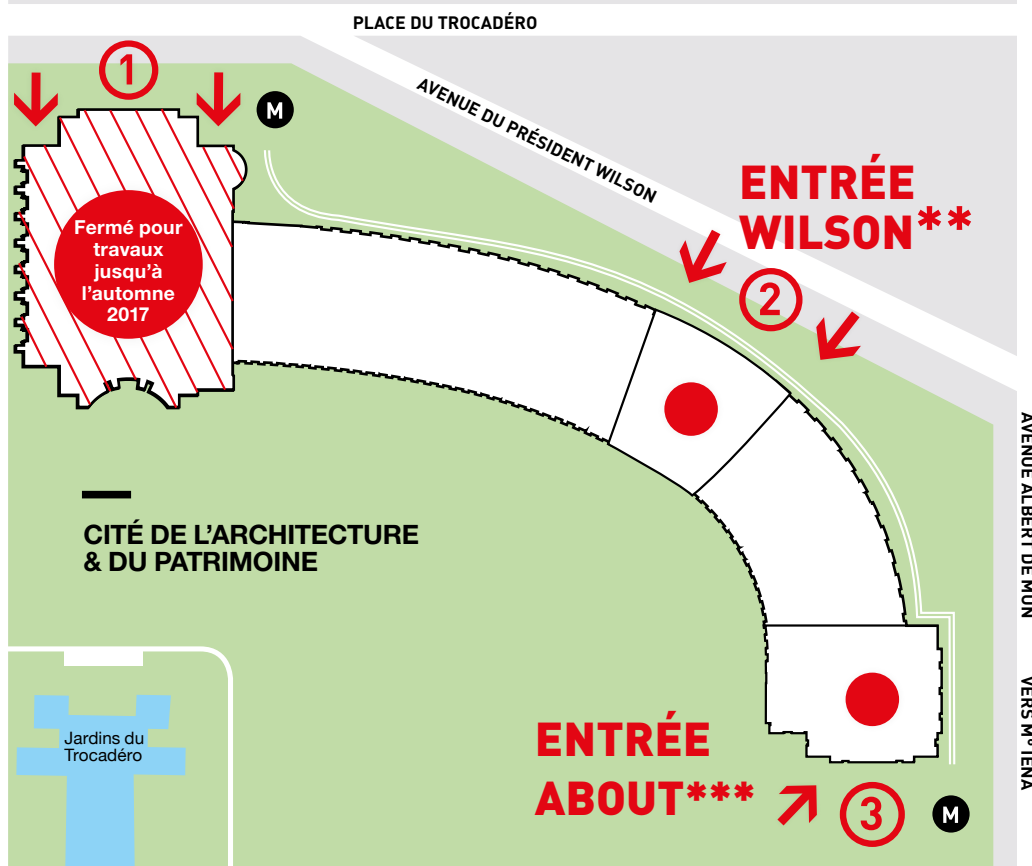
**Le tarif réduit s'applique aux étudiants, architectes du patrimoine, carte Culture, demandeurs d'emploi, RSA, personnes handicapées.*

Diffusion des Cours publics

Les conférences des Cours publics de 2006 à 2017 sont diffusées en ligne sur le site :

[citedelarchitecture.fr/resources & collections/webTV/type](http://citedelarchitecture.fr/resources&collections/webTV/type)

ENTRÉE TROCADÉRO*



ACCÈS JUSQU'À L'AUTOMNE

L'accès au musée et aux expositions se fait par l'entrée Wilson

Ouverture

Mercredi, vendredi, samedi et dimanche: 11h à 19h, jeudi: 11h à 21h.

Fermeture

Hebdomadaire le lundi (jusqu'à l'automne) et le mardi. Le 25 décembre, le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai

Fermeture des caisses

À partir de 18h15 (jeudi à 20h15). Fermeture progressive des salles à partir de 18h45 (jeudi à 20h45)

① ENTRÉE TROCADÉRO*

② ENTRÉE WILSON**

③ ENTRÉE ABOUT***

* Accès 1, place du Trocadéro
Fermé pour travaux jusqu'à l'automne 2017

** Accès 45, avenue du Président Wilson
Musée / Expositions / Librairie / Bibliothèque jusqu'à la fin des travaux à l'automne 2017

*** Accès 7, avenue Albert de Mun
Auditorium / Plateforme de la création architecturale / Entrée groupes (jusqu'à la fin des travaux à l'automne 2017)

À voir à la Cité

Expositions

Globes. Architecture et sciences explorent le monde

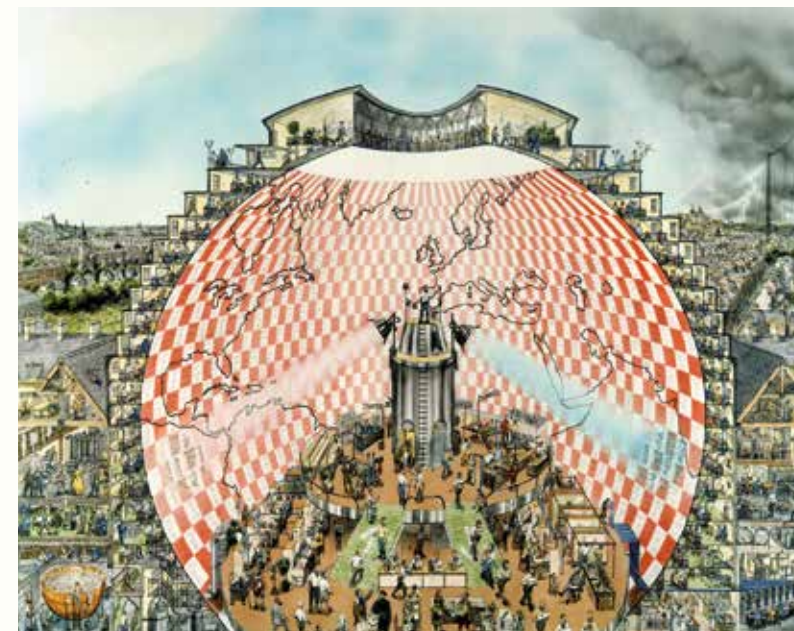
10 novembre 2017
26 mars 2018

Colloques, conférences & débats

Vendredi 8 décembre 2017

Journée doctorale de l'École de Chaillot dédiée à l'architecture domestique et résidentielle protégée.

Auditorium, entrée libre sur inscription préalable dans la limite des places disponibles



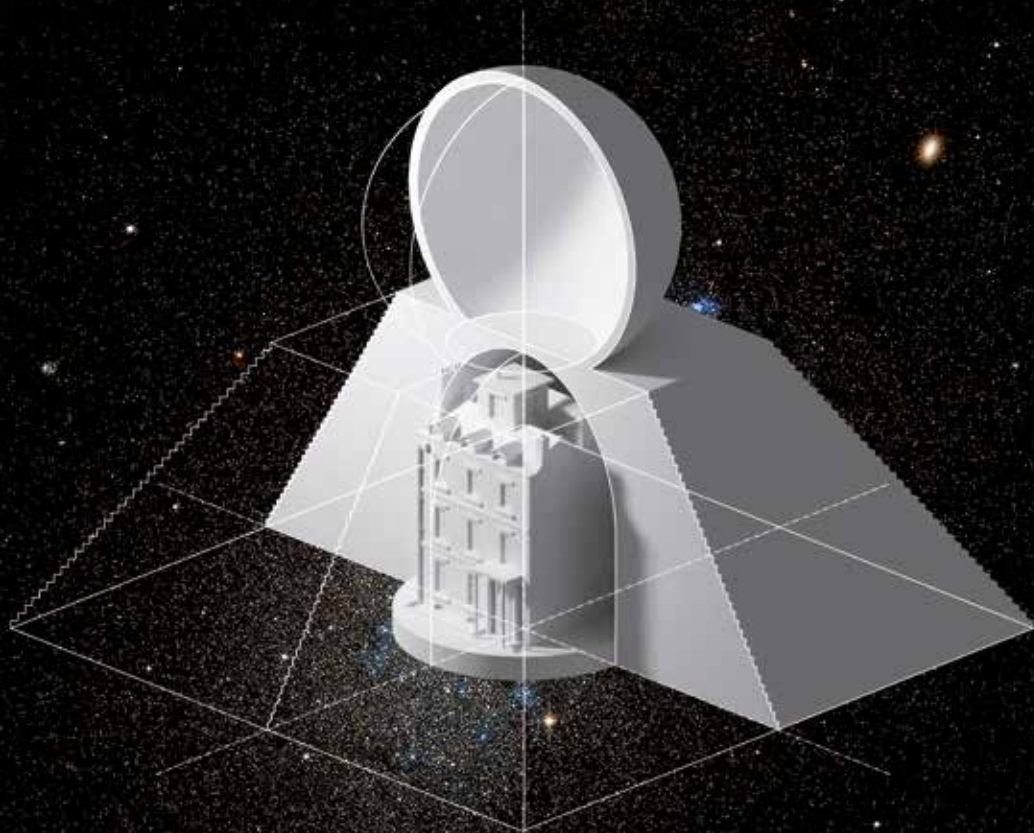
Reconstitution de la Forecast Factory de Lewis F. Richardson, 1984 © Stephen Conlin

Directeur de la publication

Guy Amsellem, président de la Cité de l'architecture & du patrimoine

Réalisation

Direction de la communication, du développement et du mécénat communication@citedelarchitecture.fr © août 2017



Maison et observatoire
d'Isaac Newton par
Thomas Ennis Steele, 1825

ABONNEMENT / Bulletin d'inscription

À retourner par voie postale à :
Cité de l'architecture & du patrimoine / Palais de Chaillot
École de Chaillot (Cours public) - 1, place du Trocadéro
et du 11 novembre - 75116 Paris

Mme, M. (rayer la mention inutile)

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone professionnel (facultatif)

Téléphone privé/mobile

Adresse électronique

**L'inscription concerne l'abonnement aux douze séances du cycle intitulé :
« Relever l'héritage après les ruptures de l'histoire. Jalons d'hier et débats
d'aujourd'hui ». Les jeudis de 18h30 à 20h30.**

☐ Tarif plein : 110 €

☐ *Tarif réduit : 80 €

** Le tarif réduit s'applique aux étudiants, architectes du patrimoine, carte Culture,
demandeurs d'emplois, RSA, personnes handicapées. (Justificatifs à joindre)*

Les inscriptions pour les journées d'études professionnelles des 20 et 21 mars 2018
seront ouvertes en janvier 2018

Date (obligatoire)

Signature

